

Portrait du général Martial Materre décoré de la légion d'honneur

La tombe du Général Materre au cimetière de Saint-Martin-Sepert était dans un état de vétusté déplorable. Le Souvenir Napoléonien décida, avec son carnet d'adresses, de remettre en état cette sépulture de marbre de Carrare, en 2006. C'est ainsi que je fus appelé à proposer les éléments historiques qui dépeignent ce soldat limousin parcourant, après la Vendée, le Moyen Orient et l'Europe entière, gagnant ses galons au fil de son sabre ou de sa baïonnette.
Lorsque le Maréchal Soult, ministre de la guerre, lui demandait son état des services pour régulariser sa situation militaire et le rétablir ainsi dans ses droits d'officier général, Martial Materre répondit d'Uzerche le 15 août 1831 :
«*Tous mes droits à votre munificence reposent aujourd'hui sur trente ans de services effectifs sans interruptions, vingt campagnes tant en Europe qu'en Asie et en Afrique, sept blessures graves dont deux reçues sous vos ordres à Austerlitz et à Eylau. Voilà mes titres à la reconnaissance nationale, je n'ose dire, mes droits à votre estime***».**

LE GENERAL MARTIAL MATERRE
UN FANTASSIN DE L'EMPIRE

Marius Ducloux

A la mémoire de Michel Moreau, ancien délégué Limousin-Périgord du Souvenir Napoléonien.

L'auteur: Marius Ducloux est né à Lubersac en 1929. Scolarisé dans les écoles de la République puis dans les Ecoles Militaires. Il intègre Santé Navale (promo 50) et poursuit ses études de médecine à la fac. de Bordeaux et au Pharo à Marseille.
De 1956 à 1976 il sert la France de l'Outre-Mer, d'abord dans les compagnies sahariennes puis (après concours) comme chef des services médicaux des hôpitaux de Douala, Cotonou et l'Hôpital Principal de Dakar. Il sera ensuite médecin libéral en Corrèze. Il milite dans de nombreuses associations culturelles et publiera quelques ouvrages autour de Lubersac dont il sera conseiller municipal pendant 12 années.

Résumé:
La vie, la carrière et l'œuvre de Martial Materre sont gravées sur sa pierre tombale. Militaire malgré lui, il gravit tous les échelons de la carrière militaire, des plus modestes au plus élevés. Il est en Vendée, à Toulon, en Italie, aux Pyramides, à Austerlitz, à Moscou …

A la fin de l'épopée impériale, il retrouve Montagnac de Saint-Martin-Sepert, Eyburie et Uzerche dont il sera conseiller général.

« *Il vécut en homme d'Honneur et mourut en homme de Bien*»

Parcourant l'Europe avec Martial Materre, sans pouvoir chiffrer le nombre de kilomètres parcourus, je pourrais vous dire son bonheur partagé des armées de la Révolution et de l'Empire coagulé dans les blessures reçues et les blessures données, son action civique et politique conduite au service d'Uzerche et du département de la Corrèze sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, son amour partagé entre Montagnac de Saint-Martin Sepert et Vieux Bourg d'Eyburie.

Mais, à moins de limiter le propos à une simple chronologie, à un interminable journal de bord, pour cet exceptionnel fantassin de l'Empire, il n'est pas possible de tout dire.

Nous rapporterons, à l'occasion, les propos du général Materre chaque fois qu'il nous semblera utile de le faire à partir du manuscrit intitulé : «*Analyse de mon journal, brûlé en 1824, à la mort d'Ernest***» (son jeune fils).**
Ce manuscrit a été confié par son petit-fils Raymond Materre, en 1905, à Monsieur Georges Bertin qui a rédigé en 1906 un livre d'une centaine de pages intitulé : *Le Général Materre (1772-1843) d'après ses souvenirs militaires inédits*[1]**, et à partir d'une brève notice nécrologique de Saint-Maurice Cabany de 1846.**

1 cote des Archives Départementales de la Corrèze : 4 °Q 45



Tombe de Martial Materre avant 2006 au cimetière de Saint Martin Sepert

DE L'ORIGINE IDENTITAIRE. MAIS D'OÙ SONT LES MATERRE ?

Je compris assez vite que Martial Materre, né à Limoges ne méritait d'être honoré qu'à Limoges, comme Jourdan. Et pourtant, en Corrèze, on ne manque pas d' «ayant droits» généalogiques, géographiques, on pourrait même dire géologiques, tant les strates sont encore présentes. L'ambiguïté vient du fait qu'il soit né à Limoges d'une mère limougeaude, Louise Videau, (qui accoucha vraisemblablement dans le lit de sa mère selon une coutume de l'époque, en 1772). Et puis, au début du XIX ème siècle, comme Cadet Roussel, le général a trois maisons en Corrèze : Eyburie, Uzerche et St-Martin

Le village d'Eyburie d'aujourd'hui ne date que du milieu du XIX ème siècle. On construisit le nouveau bourg sur une pouège passante où se déroulaient des foires, aux Sagnes. Au Vieux Bourg d'aujourd'hui il y avait église et mairie. Martial réside fréquemment au Vieux Bourg dans la noble maison des Personne de Lafarge de Ventiaux dont il a épousé en 1814 une des filles, Désirée Marie Jeanne Louise. Trois enfants naîtront de cette alliance : Honorine née en 1815 à Uzerche, morte à son domicile de Montagnac de Saint Martin Sepert, en 1888, Cornélie, née à Uzerche en 1827, morte à Vieux Bourg en 1882 et un fils Ernest né en 1817, mort prématurément en 1824 à Vieux Bourg



Linteau de fenêtre de la maison des Personne de Ventiaux à Vieux-Bourg.

aussi.

A Uzerche, au 10 de la rue Bécharie, dans une des belles demeures des «robins» d'Uzerche vivent les Materre, magistrat, juge ou avocat. Depuis quand ? Je ne sais répondre ; Bournazel dans son histoire d'Uzerche nous dit que cette maison était aux Personne de Ventiaux et qu'elle passa par mariage (1814) aux Materre. Ses descendants la possèdent encore aujourd'hui. A lire de nombreux documents, on a bien l'impression qu'il s'agit plus d'une résidence de fonction pour des gens de robe qui vont souvent ailleurs. Mais avant d'habiter cette noble demeure, où étaient les Materre? Ils viennent probablement de Chanac (Bournazel) ou de Treignac où l'un d'entre eux, juge de paix, a beaucoup fait parler. En 1690. Denis Materre, Juge à Treignac a été condamné à être pendu pour s'être occupé sans motifs des affaires de Madame de Pompadour. Celle-ci dit dans une lettre du 3 février 1690 "*je suis assez bonne pour ne pas vouloir que ce misérable soit pendu ; par les amendes, il faut le châtier afin qu'il soit plus sage, mais je lui sauverais la vie s'il fait*

appel à moi".



La maison des Materre à Uzerche

Ils sont dits, les uns après les autres, avocats en parlement, juges de Vignols et Chamberet depuis 1700, villages où ils ont aussi maison de «justice» et habitaient souvent à Montagnac de Saint Martin Sepert.
Même si on trouve un François Materre, notaire royal et juge habitant «au lieu de Peyrissac», leurs racines poussent bien à Montagnac de Saint Martin Sepert.

La consultation des registres d'Etat Civil et des Cadastres de Saint Martin confirme bien que Montagnac est une terre des Materre.

Donnons quelques exemples :
En 1742 dans l'Etat Général des Fonds ; au village de Montagnac (à partir de la parcelle 1391) : monsieur Materre, demeurant à Chamberet, possède 60 parcelles en châtaigneraies, pâtures, chanvre, bruyère, terres et 3 maisons occupées par des bordiers, et au bourg de Saint Martin une maison à deux espaces, courtillage et jardin servant de logement à M. de la Malonie, escuyer.
En 1817 (cadastre napoléonien), Materre Jean Baptiste Martial, Colonel du 4 eme Régiment, off. Légion d'honneur, aux Armées, (à cette date il est général de brigade) possède à Montagnac 98 parcelles en pâtures, châtaigneraies, bruyères et terres, un étang, un moulin et quatre maisons avec granges et séchoirs.

Aux registres d'Etat Civil, la foison des sources est étonnante :
Les naissances et baptêmes à Montagnac :
Pierre Materre, fils de Léonard ancien juge de Vignols et Chamberet (1735),
Barthélemy (26-11-1773) fils de François, frère de Martial,
Anne-Sophie (1776) et Marie-Anne (1-12-1786) sœurs de Martial.
Le mariage à Montagnac de Marie Françoise Materre (fille de Charles Joseph Materre) et Victor Mouget, en 1881.

Les sépultures des Materre à Saint Martin sont nombreuses, tant et si bien qu'on parlera pour l'inhumation de Martial, du tombeau de ses ancêtres à Saint Martin :
1784 Léonard Materre 73 ans ancien juge de Vignols et Chamberet,
1790 Anne-Sophie (sœur de Martial),
1843 Martial Materre, Général à 71 ans,
1888 Honorine Marie Magdeleine Materre, fille de Martial, épouse de Charles Joseph Materre, et beaucoup d'autres avant 1780.

Ajoutons qu'un frère de Martial, Saturnin est propriétaire à Esparsillac à quelques hectomètres de Montagnac et que dès 1685 le curé de Saint-Martin est un Materre, et ultérieurement les Materre

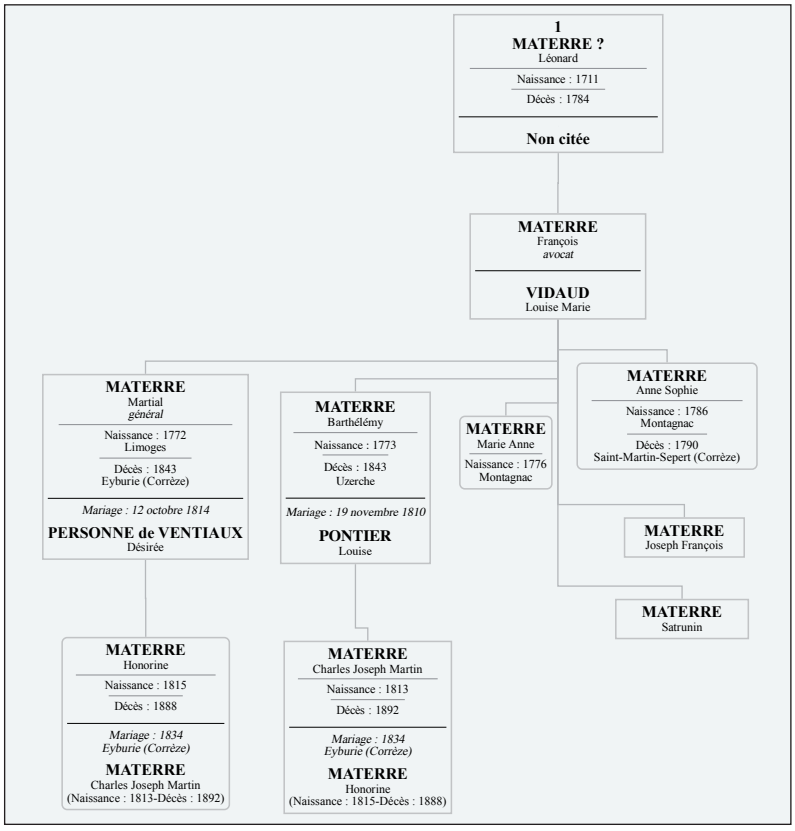


Montagnac

seront fabriciens de Saint-Martin. Le registre BMS de 1792 de Saint-Martin-Sepert est paraphé par Materre, juge du tribunal du district d'Uzerche.

LES MATERRE

Parler de Martial Materre, c'est évoquer une nombreuse parentèle dont on parlera surtout aux XVIII et XIX siècles. On trouvera



dans le schéma suivant les articulations généalogiques de cette famille, qu'il faut distinguer des autres Materre du Lonzac ou de Chamberet.
Des commentaires s'imposent:
1-Léonard est mort à Montagnac en 1784. C'est une raison, mais peut-être pas suffisante, pour le placer en tête de lignée. Il serait lui aussi juge, notaire et avocat à Chamberet, Vignols et Uzerche comme sa descendance ? Bournazel pense qu'il se nommait Jacques. Venait-il de Treignac par ses ancêtres ?

2-François Materre, de lui, à dire vrai, on ne sait pas grand-chose: ni où et ni quand il est né, ni où ni quand il se maria. Il n'eut pas d'enfant d'une première épouse, Jeanne Peyroudie.
La seconde épouse est féconde. Originaire de Limoges, Louise-Marie Videau, fille d'une «honorable famille», sœur du sieur Vidaud, assesseur au Sénéchal, fille de Martial Vidaud, lui donnera dix enfants.
Avocat en parlement, juge de Vignols et Chamberet comme ses prédécesseurs, le père François fera une carrière plus trouble qu'effacée. L'Abbé Lejeune nous dit bien qu'il fait partie de la délégation qui conduira, en 1789, les cahiers de doléances d'Uzerche à Tulle et qu'il signera la déclaration du «corps des avocats d'Uzerche» qui approuve les Etats Généraux. Pas de bruit à Uzerche pendant la Révolution mais des suspicions.
En 1793 on pense même que Materre François a émigré. Il affirme être allé à Paris pour affaires. Juge au district d'Uzerche à la création des districts, il sera président du conseil de district sous le directoire.
On regrette son peu d'engagement, bien qu'affilié à la loge maçonnique de «L'Heureuse Alliance» d'Uzerche, vivier de révolutionnaires. Il s'investira plus virilement pour soutenir son frère maçon, Bigorie du Chambon de Lubersac à deux reprises. (Saint Martin, est dans le canton de Lubersac, le canton de Lubersac, dans le district d'Uzerche)

3-La fratrie de Martial
a-Moins d'un an après la naissance de Martial va naître, à Montagnac de Saint Martin Sepert, son frère **Barthélémy**, le 26 septembre 1773. Il sera baptisé le lendemain par le curé Chaumont, ayant pour parrain son oncle Barthélémy Materre et pour marraine mademoiselle Marguerite Materre sa tante.
Il va, comme son frère parcourir l'Europe (sauf la Russie) derrière les généraux de la Révolution et de l'Empire. Blessé à plusieurs reprises, il est incapable de poursuivre le métier des armes, après la bataille d'Essling. (1809). Il est alors chef de bataillon, chevalier de la Légion d'Honneur. Il se retire à Uzerche, se marie en 1810 avec Louise Pontier (le 19 novembre). De cette union naîtront trois enfants : Amélie, Eugénie, et Charles Joseph.
Il sera désigné par le préfet, après la révolution de juillet pour être maire d'Uzerche d'août 1830 à mars 1838.
Il mourut quelques semaines après son frère Martial le 19 mai 1843.

b-Joseph François Materre (le 3éme de la fratrie) fit un parcours similaire à celui de ses frères. Capitaine, il disparut pendant la bataille de Leipzig. Son corps ne fut jamais retrouvé.

4-Charles-Joseph, dit aussi Martin (1813-1892) fils de Barthélémy et Louise Pontier va épouser Honorine, la fille de Martial et de Désirée Personne de Ventiaux. Il devient neveu et gendre de Martial. Il ne ressent aucun attrait pour les champs de bataille. Franc-maçon comme François, il est plus impliqué dans l'action politique. D'abord conseiller municipal d'Uzerche, il sera maire (désigné) d'Eyburie en 1846 jusqu'en mars 1848 date à laquelle il devient maire (désigné) d'Uzerche puis conseiller général en 1853. Mais la politique se lasse de lui et il acceptera d'être percepteur à Montauban en 1867. Il meurt chez son fils Raymond, à Versailles le 4 avril 1892

L'ENFANCE DE MARTIAL MATERRE

Même s'il est né à Limoges le 15 novembre 1772, dans la paroisse de Saint Michel des Lions, il passe son enfance à Montagnac où sa mère donnera naissance à un second fils moins d'un an après. Il grandira au milieu d'une fratrie renouvelée : après Barthélémy, Joseph, Etienne, Saturnin, Marie-Julie, Anne-Sophie, Léonard, Jacqueline…tantôt à Uzerche, à Chamberet ou à Vignols où les Materre ont une maison qui porte encore aujourd'hui leur nom.

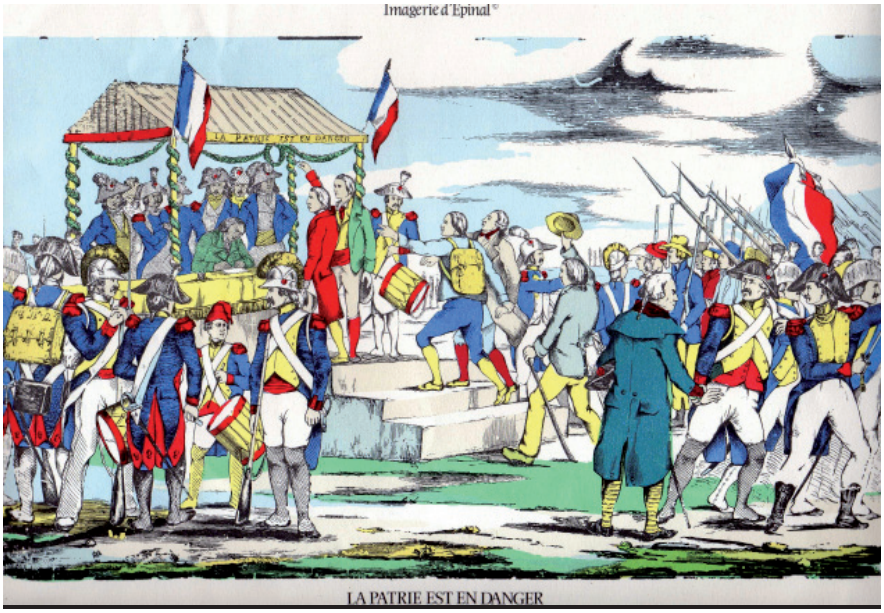
Jean Baptiste Martial est scolarisé, à Tulle chez les Théatins, congrégation religieuse engagée habituellement dans un prosélytisme redoutable. Il aurait dû être prêtre. il sera soldat sans trop l'avoir voulu. Peut-être a-t-il été influencé par le supérieur, le père Victor Lanneau de Marey qui en 1784 (on peut penser que Martial y était pensionnaire, avec ses frères Barthélèmy et Joseph) rénova un enseignement ouvert sur les thèses du «siècle des lumières» et les idées révolutionnaires, constituant même une compagnie d'élèves volontaires en 1789.

UN FAUX DEPART OU COMMENT ON DEVIENT UN SOLDAT EN VENDÉE

On a bien compris que rien dans le domaine familial ne devait le conduire à épouser les idées du siècle des Lumières. Il devait être juge, avocat ou notaire, comme les autres.
«*Il vit comme les jeunes bourgeois de sa génération, tantôt à Limoges, à Uzerche ou dans le domaine paternel de Montagnac comme le dit L. de la Bernardie qui poursuit: la révolution devait l'entraîner, tambourg battant, sur les chemins de la gloire même si sa carrière ne débuta point sous la poussée d'une vocation militaire irrésistible. Le jeune Martial, en dépit de son prénom guerrier, était un héros qui s'ignorait*».
La Vendée, le 2 mars 1793 s'affirme royaliste. La levée en masse de Volontaires est déclarée par la Convention. Le district d'Uzerche traîne les pieds. On envoie la gendarmerie montée et 150 gardes nationaux.
Le recrutement se fait alors très démocratiquement comme une farce électorale : les volontaires sont élus par leurs concitoyens sans avoir eu la peine de poser au préalable leur candidature. On disait, ainsi, choisir ceux qui avaient pour vocation l'amour de la patrie.

On leur promettait deux à trois mois de promenade qui les dispenseraient de tout service militaire ultérieur, et qu'ils conserveraient leur équipement en récompense.
L. de la Bernardie de poursuivre: «*S'il prit du service le 21 mars 1793 parmi les 206 hommes désignés par les membres du Club d'Uzerche pour composer le contingent du district d'Uzerche au " Bataillon de la Concorde", ce fut semble-t-il sans aucun enthousiasme*».

Le lendemain Martial Materre écrit la première page de son journal de marche (document combien précieux). Il est à Pierre-Buffière, après une journée de marche, sous les ordres de Mr. de la Grènerie (Cdt. la garde nationale d'Uzerche) avec « *le Concorde*». Le jour suivant il est à Limoges.
«*Le 26 mars, nous sommes à Brigueil où nous intronisons un curé jureur.*
Le 27 à Confolens où ils trouvaient une compagnie de femmes, vêtues et armées en Amazone, qui les escorta au milieu d'une foule enthousiaste.
Le 29 à Civray, pour la première fois, j'ai connaissance des motifs de l'insurrection de la Vendée.
30 mars, nous sommes à Melle. On veut obliger les soldats à couper les fleurs de lys qu'ils arborent aux basques de leurs habits. Ils s'y opposent et le lendemain les suppriment avant d'entrer à Niort, symbole de la royauté défunte.
Deux camarades arrêtent un prêtre déguisé en femme.



Le 2 avril à Fontenay le Peuple ; accueil glacial. Notre hôte veut nous faire souper avec ses domestiques».

Martial est encore un bon bourgeois qui ne mange pas avec les domestiques. Il devra bientôt s'accommoder d'autres gamelles !

La promenade programmée allait prendre une toute autre tournure. Le 3 avril, ils assistent à la décapitation par la guillotine de quatorze vendéens et vendéennes sur la place publique. Ce baptême du sang serrait les gorges et les premiers déserteurs quittent les rangs les heures suivantes.

Martial Materre reçoit ses premiers galons de caporal le 11 mai et de fourrier quelques jours après. Il est à la Rochelle le 30 mai et découvre la mer pour la première fois.

Le 30 juillet, le contrat initial de trois mois est depuis plusieurs semaines expiré. Le représentant du peuple en mission refuse les congés demandés.
Les soldats quittent les rangs. La République ne respecte pas son contrat. Ils ne veulent plus se battre contre des Français. Ils portent leurs armes au Capitaine Besse (limousin aussi) et partent la nuit, accompagnés d'un rémouleur passeur auquel ils avaient donné 60 (francs?)
Huit jours après, Martial est dans sa famille; il venait de recevoir une bonne leçon et promettait qu'il ne se laisserait plus prendre aux boniments des sergents recruteurs.

C'était faire illusion, la patrie plus que jamais était en danger. Dès août 1793, la Convention va moissonner tous les jeunes gens de 18 à 25 ans. Aucune javelle ne doit rester sur le sillon.

LE CINQUIEME BATAILLON DES VOLONTAIRES DE LA CORREZE

La Corrèze doit fournir un bataillon (le n° 5) pour les Pyrénées-Orientales. Le recrutement se fait avec grande difficulté et grande fièvre. Les Volontaires du précédent bataillon Concorde savaient, eux, ce que le mot «volontaire» voulait dire.
Et pourtant, le patriotisme l'emporte avec une grande naïveté. Lisons quelques lignes édifiantes de sobriété de Martial Materre sur cet engagement qui sera effectif le 4 novembre, date retenue pour le départ de ses actes de service :
- Le 6, nous nous nommons des officiers qui nous sont désignés par les autorités.

- Le 7 je suis nommé sergent (4 brumaire An II).
- Le 8 nous commençons à faire des exercices à notre manière, n'ayant personne parmi nous capable de nous instruire.

Aucun commentaire n'est fait. Materre ne critique pas cette manière de faire. C'est l'abnégation qui semble de mise. Ne serait-elle pas sœur du patriotisme dont il fera preuve sa vie durant. C'est ainsi qu'on devient soldat, sans vraiment l'avoir voulu.

Le 20 novembre 1793, le 5 ème Bataillon du district d'Uzerche prenait, au pas cadencé, le chemin de Tulle. Martial Jean Baptiste Materre faisait ses seconds pas dans une armée sans plus de métier qu'en Vendée, rythmées par le Petit Tambourg d'Arcole, qui allaient résonner dans ses oreilles pendant plus de 20 années. Il marchera, marchera sans cesse, comme un fantassin de l'Empire, de Provence en Italie, d'Egypte en Syrie, de Suisse, en Allemagne, de Berlin à Moscou, d'Austerlitz à Heilsberg, de Saint Dié à Montereau, pendant 22 ans pour revenir, après les Cent Jours, dans son royaume d'enfance de Montagnac.
Une légende laisse croire (Jules Tintou) que pendant toute cette période, il ne revint jamais en Limousin. Dans ses manuscrits nous le trouvons pourtant à Montagnac : du 8 février 1802 au 22 avril 1802 après la campagne d'Egypte, et du 10 décembre 1809 au 3 janvier 1810 avant de rejoindre Nimègue pour les campagnes enchaînées de Hollande, Allemagne et Russie.
Mais j'en conviens: moins de 100 jours de permission en 22 ans, c'est bien peu !

Il participa à 130 combats, à 27 batailles rangées, à 3 sièges, 2 combats en mer et fut victime à 7 reprises, de blessures de guerre plus ou moins invalidantes.

.

LA PREMIÈRE DES CAMPAGNES DE MARTIAL: UNE BATAILLE NAVALE

En route pour chasser les Espagnols hors des Pyrénées, le 5 ème des Volontaires de la Corrèze, met cap au sud. Martial Materre note :
«*On a distribué quelques gibernes et quelques sacs de peau. On quitte Tulle le 25 novembre. A Souillac il faut plus de quatre heures pour nous réunir pour le départ. A Cahors il y a un attroupement pour s'opposer à la destruction des croix. A Montauban on arrête dans nos rangs quelques officiers et soldats aristocrates. On est à Toulouse le 4 décembre*».

Alors qu'on affûte les baïonnettes pour bouter les Catalans dehors, la prise de Toulon par les Anglais va changer le cours du jeu. Au lieu de rejoindre Salses puis Perpignan, la direction d'Avignon est claironnée à chaque étape après le seuil de Naurouze.
Materre y est promu le 8 nivôse An II (28 déc.1793) sergent major de grenadiers.
A la cité des Papes règne une incivilité croissante et une insécurité menaçante. Il faut plus de 6 mois pour attendre un ordre des représentants du peuple.
Le 5 ème bataillon sera à Toulon le 5 août 1794. Pourquoi faire ? le commandement n'a pas de solution ni pour libérer Toulon ni pour libérer la Corse tombée aux mains des Anglais.

Materre est nommé sous-lieutenant en décembre.
On assiste à d'incroyables joutes entre la Corse et Toulon. L'amiral Martin avait reconstitué une escadre capable, pensait-il, de couler les Anglais. Le 5 ème des volontaires de la Corrèze est embarqué le 18 février 1795 sur une escadre de 15 vaisseaux, 6 frégates et 3 corvettes. L'incohérence de l'amiral est manifeste, l'incompétence des «pachas» est criarde, les mariniers sont Corréziens… !
Le récit de Materre pourrait servir de synopsis à une bande dessinée. On en lit deux extraits: *«Le 14 mars, on se forme en bataille. Le vaisseau «Ça –Ira» en manœuvrant, aborde le vaisseau «La Victoire» et perd deux mâts de hune ; il est*

attaqué par les Anglais. Nous volons à son secours. En virant de bord, nous tombons sur l'avant-garde anglaise ; elle avait forcé de voiles pour s'emparer du «Ça –Ira». Une vive canonnade s'engage de part et d'autre sans résultat».
«20 mars. Tempête sur mer. Nous touchons de l'avant et de l'arrière sur un fond de roche qui nous brise le gouvernail ; des voies d'eau se manifestent en plusieurs endroits ; nos pompes ne peuvent suffire. On appelle, on démonte des supports et, malgré les plus grands dangers, un sénateur parvient jusqu'à nous avec quelques amarres. On jette à l'eau plusieurs canons. Le désespoir s'empare de l'équipage; plusieurs se déshabillent pour chercher à se sauver à la nage. Enfin, le soir, la mer se calme et nous nous rendons maître de l'eau qui commençait à gagner la batterie de 36».

Après cette glorieuse défaite, Materre qui n'était qu'embarqué, jugea vite que la Marine n'était pas le corps où il souhaitait dorénavant servir. Le 5 ème desVolontaires de la Corrèze, débarqué le 31 mars 1795, rejoignit La Valette, pour se mettre sous les ordres de Masséna à l'aile droite de l'armée d'Italie.

Une, deux, une deux battait le petit tambourg d'Arcole [2]

L'ARMEE D'ITALIE

En quittant Toulon, Materre rejoint le cantonnement de Loano en avril, celui du camp de Corbua le 18 mai 1795. On se battit pendant deux mois avant de rejoindre vers la fin juillet les cols de Foy et d'Alpy pour un repos nécessaire.
Materre raconte que : *«Le général Kellerman qui nous avait commandés avec tant de distinction est remplacé par Schérer*
«le 25 septembre on prend le camp ennemi et on le brûle.
«le 2 octobre les Autrichiens sont repoussés en avant de Borghetto».

L'armée passe sous les ordres d'Augereau
« les 22 et 23 novembre 1795 a lieu le furieux combat de Loano contre les Austro-Serbes sous une tempête de neige : à la pointe du jour, deux fusées parties du Mont Saint Esprit nous donnent le signal de l'attaque. Malgré la plus vive résistance, toutes les redoutes en avant de Loano sont emportées. La Chartreuse de Tinrano veut en vain se défendre ; cernée de toutes parts elle capitule. Un ouragan des plus violents nous arrête dans la poursuite de l'ennemi. Il nous oblige à bivouaquer sur le mont



Le petit tambour d'Arcole

Catero. Le 24 nov. 1795, nous descendons sur l'ennemi qui se retire sur Finali où il ne peut se rallier. Le général Masséna étant sur ses arrières à San Giacomo, l'ennemi est obligé de regagner la Vallée de la Bornida dans le plus grand désordre.
«Cette bataille coûta à l'ennemi forcé dans toutes ses positions, son artillerie entière ainsi que 5.000 prisonniers et près de 4.000 morts. N'ayant plus en face d'elle d'ennemi capable de l'attaquer, notre armée prit un repos bien mérité».

Le 7 mars 1796, Bonaparte prend le commandement de l'armée d'Italie. Le 5 ème des Volontaires de la Corrèze s'intègre à la 18 ème demi-brigade de ligne qui restera la demi-brigade chère au cœur de Materre, souhaitant y servir chaque fois qu'il le put.

2 Deux descendants de Martial Materre, et l' Auteur de ce que vous lisez sont des anciens «enfants de troupe». Le Petit Tambourg d'Arcole représente, pour eux, la figure mythique de leur condition d'enfant soldat

Après les attaques du Château de Cossario, de Provera, la 18 ème de Ligne est devant Alta le 23 avril pour passer le Tanero. Materre écoute alors cette proclamation de Bonaparte, premier contact avec celui qu'il allait servir jusqu'en 1815 :

«*En quinze jours, vous avez remporté six victoires pris vingt et un drapeaux, quinze pièces de canon, emporté plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche du Piémont, tué ou blessé 10.000 hommes et fait 150.000 prisonniers».*
Materre passe le Pô le 8 mai 1796 sur de grandes barques. Le 10 mai il est à Lodi ; il écrit:
«14 mai: grande allégresse parmi les habitants, sur le rapport de quelques dévotes qui assuraient avoir entendu une statue de la Vierge annonçant une paix prochaine».

Le 4 juin 1796 il est à Rivoli et en suivant, Albiranno, Toiry, Bochetta di Caplo, passage de l'Adige à Polo le 22 juillet, Castel Nuovo, Peschiéra, Lonato, Salo, Gascardo et le mont San Oretto, à chaque jour une victoire et quelques bons mots dont les suivants : «*Surpris de trouver des Français dans cette ville, le commandant (autrichien) envoie un parlementaire pour sonner nos troupes de se rendre. Bonaparte reçut lui-même le parlementaire, lui fit bander les yeux et lui dit : «vous voyez le général Bonaparte (est) au milieu de son E.M. et de l'armée ; dites à votre général qu'il peut faire une bonne capture, mais que je ne capitule pas avec des hommes qui sont mes prisonniers. S'il ne dépose pas les armes à l'instant, si une seule amorce est brûlée, je le fais fusiller, lui et ses gens».*
«Les Autrichiens se rendirent au nombre de 3.500 hommes, 3 drapeaux et quatre pièces de canon».

Une, deux, une deux: répétait le petit tambourg d'Arcole.

La 18 ème brigade continue : Castiglione (5 août) Marco, Roveredo, Cabano, Ronco Trente (5 sept) :

«*11 septembre, au pont de Cerca notre infériorité numérique nous fait charger par toute sa cavalerie ; nous sommes en déroute : on parvient à nous rallier sur les bords de l'Adige. Mon frère est fait prisonnier*».

Il retrouvera son frère Barthélemy deux jours après, à la prise de Lagnano.
«*Capitulation de Mantoue le 15 septembre après une furieuse charge à la baïonnette. Le 6 novembre, nous attaquons le village de Nove ; je suis blessé sur les bords de la Brenta écrit-il. Le 7 il est à l'Hôpital de Peschiera jusqu'au 24 novembre.*
Le 24 nov, Materre «officier intrépide, que les troupes aimaient», rejoint la 18 ème demi brigade à Vérone, pour connaître d'autres heures de gloire, en particulier à Rivoli et à La Favorite les14 et 16 janvier 1797.
Au moment de l'attaque, à Rivoli, Bonaparte s'adresse aux braves de la Demi- Brigade : «Elles sont nombreuses (en montrant les forces ennemies) mais je connais la brave 18 ème, je vous connais tous, l'ennemi ne tiendra pas devant vous».

Materre est cité à l'ordre de la 18 ème demi-brigade.

Les hostilités cessent le 15 avril. Materre et la 18 ème sont au repos à Padoue puis à Pieva de Sano. Le 14 juillet, Brune, qui n'est pas encore maréchal, remet à la 18 ème son drapeau sur lequel sont brodées en lettres d'or les paroles que Bonaparte leur avait adressées avant la Bataille de Rivoli. Materre et ses frères Barthélemy et Joseph ont quitté Montagnac depuis 4 ans déjà. Ne pensez pas qu'ils puissent prétendre à une permission !
Non, ce sera toujours : *Une deux une deux*…que répète le petit tambourg d'Arcole.

Le 28 décembre 1797 la division Masséna se met en marche pour rejoindre la Suisse.

La 18 ème de Ligne sous les ordres de Brune passe le Mont Cenis le 8 janvier 1798, entre à Chambéry le 16 janvier sous un froid rigoureux, « *le plus excessif de l'hiver*». Après quelques escarmouches, Genève, le pays de Vaud, Fribourg, le pont de Nevenek sont neutralisés.

Le 5 mars : l'armée arrive devant Berne qui avait déjà capitulé.

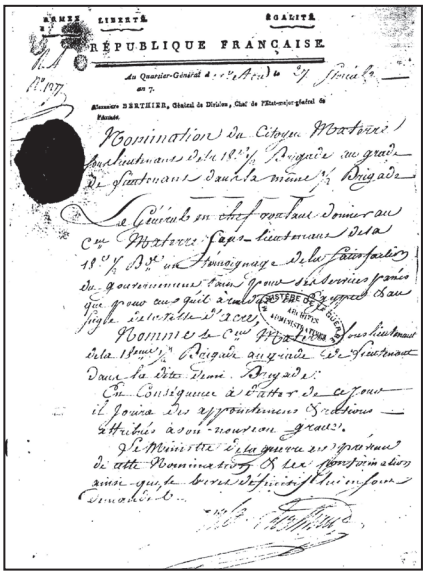
LA CAMPAGNE D'EGYPTE

Le 18 ème demi-brigade n'a plus rien à faire en Helvétie.
Mise en marche vers Toulon le 21 mars pour l'armée d'Orient sans qu'aucun motif connu ne soit donné à quiconque; Martial Materre s'en étonne. Ce n'est qu'à l'arrivée à Avignon le 10 avril que l'on parle d'une expédition maritime. Arrivée à Toulon le 17 avril.

Avignon, Toulon, la mer, des récifs, des Anglais, des souvenirs encore maudits d'une première campagne navale pour Martial.
Bonaparte arrive à Toulon le 8 mai et leur dit: «*Le génie de la liberté qui a rendu, dès sa naissance, la République l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit, des mers et des nations les plus lointaines*».

Materre embarque sur la frégate « *La Caresse*», armée en flûte.
« *Le 19 mai 1798, l'escadre met la voile au nombre de 13 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 72 avisos, cutters ou chaloupes canonnières et 400 bâtiments de transport chargés de 3.600 hommes de troupe. Notre frégate échoue sous la Croix des signaux avant de sortir de la rade. Le 23 mai, nous mettons la voile après avoir travaillé trois jours et trois nuits à nous dégager*».

Materre débarque en Egypte le 1er juillet; le 2 il est à la prise d'Alexandrie, le 11 juillet il est sur les bords du Nil, le 21 juillet à la Bataille des Pyramides.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nomination de Materre au grade de lieutenant

«*Notre carré aux ordres du général Bon, enlève les retranchements de la gauche des Mamelouks dont un grand nombre se jettent dans le Nil pour se sauver. 3.000 mamelouks périrent par l'eau et le feu*».

Materre est nommé adjudant -major pour la place du Caire du 23 juillet au 29 novembre 1798. L'adjudant major est l'officier chargé de commander le tour de service des officiers, de surveiller les consignes et l'instruction et de veiller à la police générale. Le 22 septembre 1798 à l'occasion d'une fête sur une place du Caire, Martial Materre note que c'est bien une jument limousine qui a remporté le premier prix de course sur les meilleurs chevaux arabes.

Bonaparte projette l'expédition de Syrie contre les Turcs.

LA CAMPAGNE DE SYRIE

La 18 ème quitte le Caire le 15 février 1799 pour une pénible marche dans le désert. Ils sont à Jaffa le 4 mars, à Saint-Jean d'Acre le 18 mars. Materre y reçut une nouvelle blessure à la tête le 24 avril. Le 16 mai 1799 (27 floréal An VI). Il est nommé lieutenant avec une citation élogieuse :

« *en témoignage de la satisfaction du gouvernement, tant pour les services passés que pour ceux qu'il a rendus en Egypte et au siège de la ville d'Acre*».

Le siège de Saint-Jean d'Acre est un désastre. Trois, quatre assauts successifs sans succès, des pertes énormes :
«*Le siège de Saint-Jean d'Acre a fait 21 officiers morts aux champs d'honneur et tués plus de 800 hommes. Nous quittons les lieux, la nuit du 20 au 21 mai 1799. L'armée repart enfin : elle est obligée de porter sur ses épaules les malades et les blessés trouvés à Jaffa. Le 11 juin séjour à Matarieh qui permet le lavage des hommes et des vêtements pour éviter d'introduire la peste au Caire.*
Entrée triomphale au Caire au son du canon».

Materre, blessé, est un officier sans troupe. Il est obligé de remplir les fonctions de commissaire des guerres (intendant). Mais il ne tardera pas à rejoindre la 18 ème demi-brigade le 1 er juillet. 25 juillet 1799 : bataille terrestre d'Aboukir : victoire sur les Turcs qui capitulent le 2 août.
Materre est promu capitaine le 30 juillet, par le général Damas :
«*voulant donner un témoignage de la satisfaction du Gouvernement au citoyen Materre, tant pour ses anciens services aux armées d'Italie et de Suisse, que pour les services importants qu'il a rendus à l'armée d'Egypte pendant la campagne de Syrie et notamment au siège d'Aboukir où il a donné des preuves de mérite et de bravoure*».

Le 21 août Bonaparte quitte l'Egypte «*furtivement*», sur l'ordre du Directoire dit-on au Caire ? Le mécontentement est général. Même Materre si attaché à ses hommes, à ses fantassins, acceptera, dépité, d'être l'aide de camp du général Fugières le 10 octobre 1799. Une convention est signée avec les Anglais et les Turcs par Desaix qui stipulait les modalités du rapatriement des troupes françaises (en particulier des blessés et inaptes). C'est avec une candeur naïve que Materre écrit :
«*le 1er janvier 1800 : je rentre avec Fugière, nous nous embarquons à Alexandrie sur la Sultane avec tous les hommes hors service (600 environ) que nous devions ramener en France, après le traité avec les Anglais et les Turcs .*
Le 3 mars, les Anglais s'opposent à notre retour».

Materre quitte la Sultane pour une suite de catastrophes militaires : le 14 juin, assassinat de Kléber puis une succession de défaites (Aboukir) en 1801 qui se solde par une capitulation des Français le 31 août 1801. Le 25 septembre, il embarque sur un mauvais voilier grec.
Le retour est idyllique. Ecoutez : Santorin, le 15 oct., Cythère le 16, Calabre le 22, Messine le 23 avec une forte tempête, la Ciotat le 15, Marseille (le lazaret de Marseille), le 17 novembre pour une quarantaine.

L'ENTRACTE DU RETOUR D'EGYPTE

Le 13 décembre, il est enfin à Marseille. Libre, à pied, il accompagne le général Fugière à Aix, Valence et Lyon. Il rencontre, à Lyon, le Premier Consul le 8 janvier 1802. Il est affecté à la 18 e demi brigade de Ligne en qualité de capitaine d'habillement. Il se dit très heureux de rejoindre son ancien corps avec ce compliment du général Fugière :
«*Materre a servi comme aide de camp. C'est un officier distingué par ses connaissances militaires et sociales. Un caractère charmant, des mœurs douces et de la bravoure. Il a les qualités d'un officier d'E.M. et sert avec distinction dans un corps. Susceptible d'avancement. A un brevet du général en chef d'Egypte*».
C'est sans doute la fin d'un premier acte de sa vie militaire acceptée mais, comme nous l'avons déjà dit, pas forcément désirée. Nous sommes maintenant à un entracte de sa carrière.

LA VIE PARISIENNE

Tant de qualités vont stagner pendant plus de

quarante mois.
Après une permission du 8 février au 22 avril 1802 passée à Montagnac, il rejoint, à Macon la 18 ème demi-brigade comme rapporteur du premier Conseil de Guerre puis de nouveau comme capitaine d'habillement à Dijon, à Hanovre puis à Meaux.
Du 20 juin 1803 jusqu'en août 1805, il est à Paris, sans affectation bien précise. Toujours à la 18 ème demi-brigade ?
Même son etat des services reste ambigu sur cette période. Lorsqu'on l'interroge, il dit se reposer et passer agréablement son temps. C'est certes un beau programme ! mais on en saura pas plus. Il note dans son journal :
- l'affaire Cadoudal, Pichegru, Moreau
- l'exécution du duc d'Enghien
- la déclaration de l'Empire et la nomination de 16 Maréchaux
- l'arrivée de Pie VII à Paris
- le Sacre de Napoléon

On peut imaginer toutes les hypothèses sur ce séjour parisien. Y avait-il disgrâce, mise à l'écart, ceci est peu probable. Il sera d'ailleurs nommé chevalier de la légion d'honneur le 14 brumaire An XIII (5 novembre 1804) et recevra l'étoile de la main de l'Empereur aux Invalides avec la première promotion.

Avait-il besoin de souffler après 10 ans de campagne sans repos, travaillait-il, comme son affectation de capitaine à l'habillement le laisse penser, à approvisionner les armées ? Etait-il accompagné ?

AVEC LA GRANDE ARMEE

La troisième coalition réalisée, l'Autriche envahit la Bavière.
L'armée du camp de Boulogne fait volte face et se dirige vers l'Allemagne du Sud, fait capituler les Autrichiens à Ulm en octobre 1805.
C'est l'époque où nous retrouvons Martial Materre aux armées.
La 18 ème demi-brigade de ligne devient le 18 ème régiment de ligne. Materre part le 17 octobre, pour Strasbourg en diligence, «*un bidet*, disait-il, *qui mit trois jours pour faire le trajet*». Il est alors chargé des équipements du 18e régiment. Son régiment est à Munich le 23 novembre. Il prend le commandement de la 1 ère Compagnie de Voltigeurs.
On préfère le voir à ce poste qu'à l'habillement !

Le 2 décembre il est à Austerlitz

«*nous formons l'extrême droite de l'armée et nous plaçons avant le jour de l'autre côté du ravin qui nous séparait des Russes en avant de Sokolnitz et Telnitz. A peine avions nous terminé notre mouvement que nous sommes vivement attaqués par le général Buxhöwden. Toute la matinée est mêlée de succès et de revers. Le château de Sokolnitz, pris et repris plusieurs fois est définitivement emporté sur les 11 heures du matin.*
Blessé d'un coup de balle dans Sokolnitz, je ne quitte pas le champ de bataille.
Le lendemain à 18 heures nous sommes sur la route de Hongrie pour cerner les restes des débris de l'ennemi».

Le 4 décembre, il se trouvait à Damborschutz, tout près du moulin de Nasedloviz où Napoléon et l'Empereur d'Autriche eurent une entrevue pour discuter de paix.

«*Le colloque avait lieu à nos pieds, sans nous douter de ce qui se passait. En remontant, l'Empereur nous annonça la paix et nous pûmes nous reposer tranquillement*».

En décembre il part pour la Moravie pour résoudre des «*problèmes de tissus*», de tissus et de souliers !

On me pardonnera, d'aller plus rapidement, et de traverser avec Materre l'Autriche et l'Allemagne en 1806 et de nous retrouver le 1er novembre 1806 à l'arrivée du corps de Soult à Wassen.. Il écrit alors :
«*nous forçons le régiment de la Reine de Prusse à se rendre, acculés au lac, ils sont obligés de mettre pied à terre. Désigné par le Maréchal (Soult) pour les garder, je suis*

obligé de séjourner dans cette ville».

Il se plaint de devoir rejoindre à pied le 18 ème régiment. Il est à Berlin le 20 novembre pour la revue de l'Empereur. Il quitte Berlin le 25 nov. (à pied) pour rejoindre Varsovie le 25 janvier 1807 (en deux mois). Après la poursuite des Prussiens, il chassera le Russe. La traversée de la Pologne est restée légendaire.

«*Le dégel étant survenu, nous nous trouvons dans les plaines basses et marécageuses où nous nous enfonçons jusqu'à la ceinture. Plusieurs soldats périrent dans le marais, la nuit obscure ne nous permettant pas de choisir nos pas. Harassés de fatigue, couverts de boue, transis de froid, nous ne pouvons arriver à destination. Il est impossible de décrire les souffrances de cette nuit abominable, constamment sous la pluie et la neige et dans une boue tenace d'où l'on ne pouvait sortir*».

Le 8 février 1807, il est à Eylau, le 10 juin à Heilsberg où son frère Barthélemy est blessé, mais poursuivra les combats. Le colonel Ravier dit alors de Martial : " *il s'est rendu plus recommandable encore par sa belle conduite à la bataille de Heilsberg avec sa compagnie de Voltigeurs, en avant et à gauche de la 3 ème division du 4 ème Corps, en s'emparant d'une position dans un bois d'où il a contenu la droite de l'Armée Russe*». Il est proposé au grade de chef de Bataillon (il ne passera que le 18 juillet 1809, soit deux ans après).

La paix de Tilsitt laissait espérer une trêve définitive. Le 18 ème reste au repos de janvier à juin 1808 à Bockau puis au camp de Merve sur la Vistule jusqu'en novembre 1808. On est loin, très loin de Montagnac. Après un salutaire retour à Metz, le 18 ème repart pour l'Allemagne en février 1809 et rejoint en avril la Grande Armée.
Se succèdent alors les noms magiques de Eckmûhl, Saint Florian, Essling le 21 et 22 mai (où son frère Barthélemy, de nouveau blessé est mis à la retraite par l'Empereur), et aussi Wagram le 6 juillet, Znaïm le 11 juillet.
Martial Materre est nommé chef de Bataillon le 18 juillet 1809.
Paix de Vienne le 14 octobre. Le 10 décembre Martial est à Montagnac jusqu'au 3 janvier 1810.

CAMPAGNE DE HOLLANDE

Il rejoindra Nimègue le 23 février 1810 pour 6 mois d'un paisible séjour. Le 3 juillet 1810, le maréchal Oudinot le nomme commandant de la ville d'Amsterdam.
Le 4 janvier 1811, il est à Rotterdam, le 1er août à La Haye, en octobre à Utrecht.
La campagne de Hollande n'était qu'une promenade chez les Bataves.
Le 7 octobre 1811 il est officier de la Légion d'Honneur.

LA CAMPAGNE DE RUSSIE

Materre y sera, aussi. Le 5 décembre 1811, il est sur la Vistule. Le 11 avril 1813 il est nommé major en second au 4 ème Régiment d'Infanterie de Ligne pour en commander deux bataillons, 11 ème division du 4 ème corps de la Grande Armée
Le 24 juin 1812 il passe le Niemen, d'un saut, il est à Kovno, Vilna, Braslow, Slobodha. Il faut, avec une carte mesurer les étendues parcourues à pied sur la route, harcelés par des troupes en retraite, attaqués par des gueux affamés …
Le 16 août, passage du Dnieper, puis Smolensk et le 19 août 1812 à la Valoutina :

«*Je me dirigeais vers une batterie à la tête de mes deux bataillons, nous en étions à vingt pas quant je fus grièvement blessé à l'épaule gauche. Sans tomber de cheval, je fus obligé de me retirer et mon mouvement entraîna toute la colonne. Je fus transporté à Smolensk où j'appris que les Français n'avaient pu se rendre maîtres du champ de bataille qu'à la nuit*».

Il est alors affecté à l'état major Ney à partir du 15 septembre(sans trop d'enthousiasme). Le 29 sept. 1812, il est promu au grade de colonel.
Au cours de la première quinzaine d'octobre, il traverse le champ de bataille de la Moskova :
«*qui présentait toutes les horreurs de la guerre, les morts de part et d'autre n'ayant pas été enlevés.*
« j'ai couché à Mojaisk
« j'ai rejoint à Moscou le 15 octobre mon régiment commandé par M. de Montesquiou-Fezensac.
« Dans une grande revue au Kremlin, l'Empereur me voyant sans troupes et le bras en écharpe me demanda si je pouvais servir encore.
Sur ma réponse affirmative, le prince Berthier ajouta que j'avais été remplacé dans le 4 ème, parce qu'il m'avait cru mort des suites de ma blessure.
«L'Empereur donna l'ordre de me placer dans le grand etat major de l'armée
Ne voulant pas servir dans les E.M., je m'éloignai sans répondre quand l'Empereur, me dit d'un ton sec : Pourquoi, colonel, vous refuseriez-vous à servir à mon E.M.?
« je répondis : depuis ma sortie d'Egypte où j'ai perdu deux généraux, Sire, j'ai perdu l'habitude des E.M. Constamment à la tête des troupes, j'espérais y terminer ma carrière».

On sait bien qu'il ne dit pas toute la vérité, nous l'avons bien montré... Après cette semonce de l'Empereur il se rendit auprès du Maréchal Ney qui le garda à son etat major.

Le 19 octobre 1812, l'Empereur ordonna la retraite de Russie. De nouveau les charniers de la Moskova, puis de la Bérézina. On épargne aux lecteurs ces récits morbides trop connus de tous.
Materre dès le 27 octobre dit avoir les jambes gelées, mais il poursuit, comment faire autrement ! Le 3 nov., il est à Wiazma, le 14 à Smolensk, le 17 à Krasnoé, le 28 à la Bérésina.

«*L'armée ne représente plus qu'une masse incohérente où régnait la consternation.*
Le froid redouble. Les troupes sont démoralisées. Les soldats ne peuvent plus se traîner, ils jettent leurs armes.
Il fait -20, -24, -27 degrés.
Je sens ma jambe gelée.
Nous apprenons le départ de l'Empereur pour la France. Il laisse le commandement au prince Murat.
A Vilna (le 9 décembre) il ne reste que 800 hommes valides sous les armes et 12.000 éclopés. Nous marchons sans cesse, sans cesse harcelés par une nuée de Cosaques.
Le 15 décembre, à Neuestadt on coupe mes bottes pour mettre à jour mes plaies de la jambe gauche. Je continue sur un traîneau. A l'arrivée à Marienbourg, le grand Larrey veut me couper la jambe».

Un jeune chirurgien, nommé d'Héralde, Limousin de surcroît, lui évite l'amputation. Se poursuit alors une assez longue convalescence qui le mènera du dépôt de Mayence, à l'hôpital Saint-Louis de Paris.
Le 11 février 1813, visité et contre visité, Materre est «*désigné pour aller jouir d'un congé de convalescence à Uzerche*».
Il est reconnu, dit le certificat: «*atteint d'oedèmatie des pieds et gonflement chronique des orteils par engelure, claudication momentanée, coup de feu près de l'articulation de l'épaule, gêné dans les mouvements*».

Mais l'Empereur a encore besoin de bras même «*gênés dans leurs mouvements*»

Le 10 mars, alors qu'il a retenu un cabriolet pour Montagnac, avec bagages, douleurs et handicap, il est désigné, sans délai, colonel au 4 ème de Ligne.
Le 16 mars, il voit l'Empereur avec le général Lobau ; il est affecté à Nancy qu'il rejoint le 18 mai. Ce n'est pas encore cette année qu'il soignera ses maux à la bonne fontaine Saint-Martin de la Boissière ! (en 1816 les médecins lui conseilleront d'aller prendre les eaux au Mont-Dore pour traiter les séquelles de ses blessures).



Porte d'entrée de Montagnac avec l'anagramme MM

La campagne d'Allemagne dévore les Marie-Louise. Il faut jeter toutes les forces dans les dernières batailles. C'est en juillet que Materre retrouve l'odeur du canon.
Le 26 août 1813 à Dresde, le 16 octobre à Wachau où il est blessé d'un boulet à la cuisse gauche, boulet qui emporta le fourreau de son sabre, enfin à Leipsig où il eut deux chevaux tués sous sa selle et surtout où mourut son jeune frère Joseph, dont le corps ne fut jamais retrouvé. Materre accompagna l'Empereur dans les dernières épreuves de la campagne de France.
Retenons les derniers affronts :
Il est blessé à la Rothière d'une balle dans la tête le 1er février 1814. Perte de connaissance. Laissé pour mort; retrouvé le lendemain, transporté à Brienne pour de rapides soins, avant d'être à Montereau pour une deuxième blessure en quinze jours: blessure par balle à mi-côté, intéressant les deux fesses et l'orifice anal.

L'Empereur le voyant souffrant, à terre dans un brancard, aurait dit :
«*encore lui*» ou «*encore vous colonel Materre*»
«*Oui Sire*» répondit Martial,
et il le fit général de brigade, le 25 février 1814.
Materre malgré cette dernière blessure, va accompagner l'Empereur, dans les formations d'arrière-garde. C'est alors la litanie des insuccès qui conduiront Napoléon à Fontainebleau. Materre est à Vendeuvre le 24, chassé de Bar-sur-Aube le 27 février, il se retire de Nogent le 17 mars et de Saint-Dizier le 26 mars 1814.
Il avait été nommé "*commandant*" de la Légion d'Honneur deux jours plus tôt.
Il est à Fontainebleau le 2 avril. Les bruits les plus alarmants se diffusent sous le manteau : Souham a trahi, Marmont a négocié, Paris est tombé.
Il écrit les trois dernières feuilles de son éphéméride :
6 avril, la journée se passe dans l'incertitude et la désolation, le 7: grande revue de l'Empereur dans la cour du Château, le 8: l'armistice est publié.

IL FAUT BIEN TOURNER LA PAGE … AVEC LES BOURBONS

Une page est tournée, mais comme vous savez, le livre n'est pas fermé.
Uzerche, comme Eyburie ou Saint-Martin applaudissent au retour des Bourbons.
Le 1er septembre 1814, Martial Materre est mis en non-activité. Il va rejoindre Montagnac, où il entreprend la restauration de sa belle demeure.

Le 27 juillet 1814, moins de quatre mois après le départ de l'Empereur, on annonce la visite du duc d'Angoulême à Uzerche.

Martial Materre remet son uniforme pour commander la Garde Nationale d'honneur (50 hommes à cheval, 100 à pied) (Bournazel). Garde d'honneur, garde préventive aussi, la garde nationale de Tulle voulant être de la parade... Materre, hésitant à prendre ce commandement, y avait été invité par écrit par son voisin le général Souham qui accompagnait le duc. Le duc d'Angoulème, flanqué des généraux Souham et Materre visitent le Haras de Pompadour le lendemain.

MARTIAL CHEVALIER OU PAS ?

Une ordonnance du 8 octobre 1814 lui confère le titre de chevalier avec les armoiries qui ont été choisies pour être, aujourd'hui, les armes de Saint-Martin Sepert et qui se lisent :

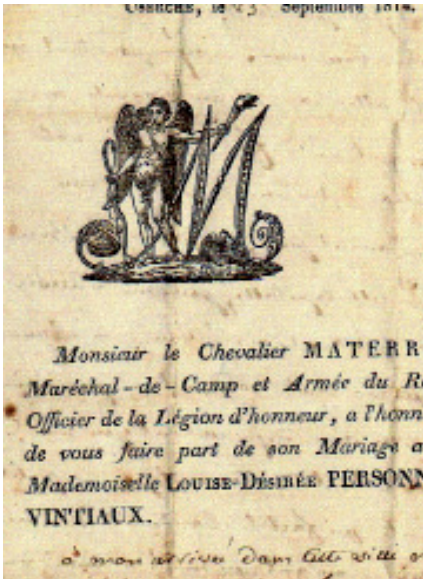
«*d'azur à un arbre d'argent sur une terrasse de même, adextré d'un lion aussi d'argent, rampant contre le tronc de l'arbre et senestré d'un bouquet de trois roses mouvantes de la terrasse aussi d'argent, le tout accompagné en chef d'un croissant d'or accosté de deux étoiles.*»

Les étoiles sont celles du général, le



Armes de Denis Materre dans le manuscrit de d'Hozier (BNF)

croissant nous rappelle les campagnes d'Egypte et de Syrie, les roses sont du rosier Limousin (je ferais de l'église un rosier limousin disait Clément VI en Avignon). Le chêne pourrait être de justice.
Je fais trois remarques à ce sujet :
- certaines sources (Lafont) disent que Materre n'a pas donné suite à l'ordonnance du 8 octobre. Et pourtant, on notera que dans son faire-part de mariage il est bien dit «*Chevalier*».
- cette distinction relève du roi et non de l'empereur, (il n'est pas baron de l'Empire comme une erreur le laisse croire, à la lecture d'un site internet).Ce ne sont pas les armes de la famille Materre, mais les armes du général Materre avec autorisation de transmission à sa descendance, comme l'écrit E. Saint-Maurice Cabany.
- il existe dans le manuscrit de d'Hozier un blason semblable à celui que nous venons de décrire, attribué (donc avant 1732) à Denis Materre du Peuch, sieur



Faire-part de Mariage avec autographe du Chevalier Martial Materre (doc. Martial Vermeil de Conchard) (vignette de Bernard?: Cupidon ailé portant son arc de la main droite, dans la main gauche une torchère flammée, en bas à droite un oiseau donnant la becquée à son poussin et à gauche un berceau pendu à une palme)

de Mazaureix, juge de la ville de Treignac. Celui-ci n'était pas général et n'avait pas vu les Pyramides.! Ce qui laisse penser, comme nous l'avons dit plus haut que l'origine des Materre est à Treignac et plus précisément au Peuch de Rilhac-Treignac. Il épouse, à 41 ans, à Uzerche, le

12 octobre 1814, Melle Désirée Personne Lafarge de Ventiaux, de 20 ans sa cadette. Je note, à la lecture des actes que Martial réside alors à Montagnac et que les bans sont publiés à Saint-Martin, comme à Uzerche.



Désirée Personne de Ventiaux, madame Martial Materre

Il ne pensait pas, dans cette période transitoire, devoir se soumettre à l'autorisation de l'autorité supérieure pour, de célibataire devenir un légal époux. Ce n'est que trente ans plus tard que cette inattention, supprima pour sa veuve ses droits à reconversion de retraite.

LES CENT JOURS

Les courriers de Paris de mars 1815, annoncent le retour de l'Empereur. On applaudit comme précédemment. Quelques jours avant, le 7 mars 1815 il avait été fait par le roi, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis.
Materre est reçu par l'Empereur aux Tuileries. Dès le 8 avril 1815, il lui confie le commandement militaire de la Manche. Il reçoit pour mission la formation de sept bataillons de la garde nationale. Le 3 mai, désigné comme maréchal de camp, il est affecté, sous les ordres du lieutenant général comte Vedel, à la 14 ème division militaire.

WATERLOO, MORNE PLAINE … LA RETRAITE

La carrière militaire s'achève ; c'est en se retournant sur son passé qu'il entend quelques fois, en sourdine : «*une, deux, une, deux …..Reposez Armes. ! Repos ….Rompez les rangs*» dit le petit tambourg d'Arcole. Le livre se referme.
Montagnac, Eyburie, Montagnac, Uzerche!
Le premier des enfants de Martial, Honorine va naître en 24 juillet 1815. Elle se mariera avec son cousin germain, Charles Joseph Martin, fils de Barthélémy, à Eyburie le 5 août 1834.
Martial aura deux autres enfants:
Ernest Marie Etienne né le 9 septembre 1817, qui va mourir jeune en 1824.
et Cornélie le 25 septembre 1827 qui épousera en 1847 Jacques-Armand Vermeil de Conchard.

Le 1er août 1815, il est mis en non-activité, le 1er janvier 1825, mis à la retraite et dans les cadres de réserve le 2 mars 1831.

De ce parcours, une bonne synthèse est faite dans le beau texte, de Robert Mathieu, après qu'il eut décrypté les archives du ministère de la guerre :

«*C'est une belle figure de soldat que celle du général limousin, Materre, qui se couvrit de gloire sous les aigles de Napoléon. On est surpris en feuilletant les pièces de son dossier, de ne pas y rencontrer de documents douteux ou préjudiciables à la bonne renommée, comme on est à même d'en trouver pour beaucoup d'officiers supérieurs de l'Empire. Pas de lettre d'attestation prouvant qu'il fut un bon révolutionnaire, pas de brevets de civisme attestant qu'il fut un bon républicain ; rien non plus ne le signale comme un enragé bonapartiste. Il est soldat français, il sert la France ; peu lui importe le parti politique*».

Robert Mathieu poursuit sans pudeur me semble-t-il et avec légèreté en disant :



La maison du Général Materre au Vieux Bourg d'Eyburie où est mort Martial.

«*et si, à la fin de sa carrière, il a la franchise de s'avouer excellent royaliste, il le fait avec un certain élan, une certaine sincérité*».

Aucun des textes que nous avons lus ne confirme un quelconque élan pour la Restauration ou la Monarchie de Juillet. On peut lui reprocher d'avoir porté la fleur de Lys. Comme la quasi-totalité des généraux de son temps, il accepta les Bourbons, sans pour autant les aduler. Nous avons rapporté qu'il s'était fait tirer l'oreille par Souham pour accompagner, sans enthousiasme, le duc d'Angoulême...
Contrairement à son père, François, à son neveu et gendre Joseph, nous n'avons pas relevé son nom sur la liste des frères maçons de l'Heureuse Alliance d'Uzerche. La vie de Martial va alors s'organiser autour de sa famille tant à Vieux Bourg qui était encore Eyburie, qu'en son domaine de Montagnac. Et aussi Uzerche qui va l'accaparer pour en faire un conseiller général. Nommé par le préfet en 1831, renouvelé par voie électorale de 1833 à 1838, il sera président du Conseil Général pour les sessions de 1831-1832 et de 1833-1834, tandis que son frère Barthélemy est maire d'Uzerche de 1830 à 1838.

Il mourut à 71 ans, le 2 février 1843 au Vieux Bourg. On lit dans l'acte de décès: «*est décédé dans sa maison sise au sus dit chef-lieu d'Eyburie ainsi que nous en sommes assurés.*
«Et de l'intention des parents de le faire inhumer dans le cimetière de la Commune de Saint Martin Sepert».
Les témoins sont Alexandre Jarrige 43 ans et Jean-Baptiste Jarrige, 38 ans, propriétaires à Eyburie (il s'agit des voisins et parents).

L'Histoire a sans aucun doute ses mystères. Je ne peux vous priver de cette confidence. Napoléon avait l'ambition de faire une Grande Europe. Deux cents ans plus tard, la maison des Materre-Personne de Ventiaux au Vieux-Bourg est propriété d'un Britannique, M. David Terry et la maison voisine des Jarrige dont nous venons de parler, est à M. Mroz d'origine polonaise. Vieux-Bourg aujourd'hui bat au cœur de l'Europe et cristallise ainsi le passé combien glorieux de notre général fantassin de l'Empire, croisant le fer avec les Anglais à Toulon, à Aboukir, parcourant les plaines hivernales et boueuses de la Pologne (à pied toujours) à deux reprises.



La tombe du Général Materre restaurée,
veillée par les soldats de l'Empire, à Saint-Martin

Comme l'avait demandé sa famille, Martial Materre est enterré au cimetière de Saint-Martin, au tombeau de ses ancêtres. Sa fille Honorine y sera aussi enterrée le 28 ou 29 mars 1888.
Ce cimetière, situé près de l'église, a été désaffecté en 1946.
La tombe des Materre fut transférée au nouveau cimetière de même que la stèle en marbre dédiée à Martial Materre.
L'exhumation ne permit pas de retrouver de dépouille mortuaire. Un témoin oculaire, confirmera que seules les bottes de cuir du général, et la terre funéraire furent transférées au nouveau cimetière.

En 2006 les grilles de sa tombe ont été restaurées, la stèle de marbre réhabilitée et les inscriptions entièrement redorées, à l'initiative et avec le concours du Souvenir Napoléonien, de la municipalité, du Conseil Général et des descendants du Général qui, tous, doivent être remerciés
Ainsi fut la vie de Martial.
On peut la lire sur la stèle :

Au recto

Il combattit
En Italie, en Syrie, en Egypte
En Allemagne, en Hollande et en Russie
Pendant cette glorieuse époque
Il assista à 3 sièges, à 2 combats sur mer
à 27 batailles rangées
et à 130 combats ou actions de vigueur
il fut atteint de
huit graves blessures
et eut les pieds gelés en Russie.
Il vécut en homme d'honneur
et mourut en homme de bien

Au verso

A la mémoire
Du meilleur des époux,
Tribut de reconnaissance
De sa veuve
Pour tous les bons procédés
Dont il ne cessa de la combler.
M.J.B.Martial MATERRE
Maréchal de camp
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de Saint Louis
Ancien membre et
Président du Conseil général de la Corrèze
Décédé à Eyburie le 2 février 1843
Emportant les regrets de sa femme chérie,
De ses enfants, de ses parents, de ses amis
Et tous ceux qui l'ont connu.
Priez pour lui !

Marius Ducloux

Note au lecteur : **Les citations sont des extraits du Journal de Martial Materre comme ils apparaissent dans le livre de Georges Bertin. (cf. bibliographie)**

Bibliographie

Sources imprimées

Bernardie (L.de la)
Les premières armes du Gl. Materre,
in Notre Province n° 17. Août 1943 , pp. 186-187

Bertin Georges
le Général Materre (1772-1843)
in Bulletin Soc.Let. Sc, et Ar. de la Corrèze, tomes 26,27, et 28 des années 1904 à 1906 ;
Le Général Materre (1772-1843)» - cote ADC : 4°Q 45

Bournazel Louis
Histoire d'Uzerche et du Pays d'Uzerche «.
Tome I, Ed. Lemouzi. Tulle 1984
Le Pays d'Uzerche
Tome II, Ed. Lemouzi Tulle 1987.

Bulletin paroissial de Saint-Pardoux Corbier. 1922-1923

Correspondance de Fr.Marie d'Hautefort et de Marie Fr. de Pompadour avec maîtres Pierre et François de Bigorie avec notes de J. du Teilhet de Lamothe.
Ed. Lamertin. Bruxelles. 1905

Ducreux F. Malnou F. Maugein
T*ulle et le Bas-Limousin pendant la Révolution Française*
Ed. Maugein. Tulle. 1989.

Quincy Guy
L*es présidents du Conseil Général de la Corrèze depuis 1801.*
Bull.S.L.S.et A. de la Corrèze. Tulle. Tome XCIII . 1990. P. 47.

Joffre J-B.
Saint-Martin-Sepert..
Ed. Fabrègue. 1946.

Lafont Jacques
J*ean-Baptiste Martial Materre, Général d'Empire . 1772-1843.*
218 pages dactylographiées, 80 pages d'annexes, cartes et correspondances. (non publié)

Lagrandanne Léon
Corréziens d'autrefois le Général et le Cdt. Materre.
Le Salut National n°3 janv. 1931 . p 3.

Materre Raymond
Pages d'Histoire locale. Uzerche en 1814.
Lemouzi n° 146, déc. 1908, pp 247-251.

Lejeune (abbé)
Uzerche à la veille de la Révolution
Ed. Juglard. Tulle. 1938.

Saint-Maurice Cabany E.
Notice nécrologique sur le Général J.B.M. Materre.
Le nécrologue universel du XIX siècle Paris. 1846.

Tintou Jules
Soldats Limousins de la Révolution et de l'Empire.
Lemouzi n° 11 à 21. Tulle 1967.
Les Combattants vous parlent
(de la Révolution à Austerlitz et à léna) Ed. CALR .Rochechouart 1976.
Les Limousins font l'Histoire (de l'apogée à la chute de l'Empire)
Edité par l'auteur. 1987.

Sources écrites consultées dans les communes et aux archives départementales.

Etat général des Fonds et cadastre napoléonien-Eyburie;- Saint-Martin Sepert

Etat civil BMS Uzerche, BMS Eyburie, BMS Saint-Martin Sepert
Tables décennales des trois communes et registres d'état civil
Documents divers adressés par les descendants; qu'ils en soient remerciés.